



Modification #4

LE BUT DE CETTE MODIFICATION EST DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS POSÉES PAR DES SOUMISSIONNAIRES POTENTIELS.

Q1. Nous aimerions savoir comment sera alimenté le lampadaire no-18 sur le plan E16.

R1. Le lampadaire #18 sera alimenté par le lampadaire #17 via la boîte de tirage qui est devant le lampadaire #17. Ensuite, le lampadaire #22 doit être alimenté par le lampadaire #18.

Q2. À l'addenda #2, vous avez ajouté 2 nouveaux articles de soumission.

Est-il possible de nous indiquer le nombre d'endroits où nous devons refaire une piste cyclable temporaire?

À la page 15 de l'addenda 2, article 3.2.1 il est écrit "aux endroits montrés aux plans". Je ne trouve pas ces endroits sur les plans.

Vous comprendrez que si nous devons prévoir 50 "patch", de +/- 10 m.ca... le coût est de loin supérieur par rapport à une seule mobilisation d 450 m. ca.

R2. Voir plans E02, E03, E15 et E16 (émission pour addenda #1), ainsi qu'à l'annexe A « Coupe Type Proposé» de la section 01 29 00 (émission pour addenda #2)

LA DATE DE FERMETURE DES SOUMISSIONS DEMEURE LE VENDREDI, 1er SEPTEMBRE 2017 – 14H (HAE).

Fin de la section.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

Une copie signée de cet addenda doit accompagner chaque soumission. Si votre offre a déjà été soumise svp signer et faxer la modification ainsi que toute autre modification à l'appel d'offres à ce bureau avant la clôture de la soumission. Télécopieur : 418 649-6971.